

## **CALENDRIER DE DISTRIBUTION DE LANIERES GDSA33 ANNEE 2019**

Pour cette campagne 2019, le **G**roupement de **D**éfense **S**anitaire des **A**beilles de la **G**ironde vous convie à venir retirer vos traitements anti-varroa, vos appâts, pièges et bombes anti-frelons les jours suivants :

- Samedi **26 janvier 2019** de 8h30 à 12h00 à l'Assemblée Générale du GDSA :  
Salle « LE DOME » - 221 avenue de Thouars - 33400 TALENCE
- Samedi **09 février 2019** de 8h30 à 12h00 à l'Assemblée Générale du SAG : Cinéma Le Rex - 33610 Cestas
- Samedi **16 février 2019** de 9h00 à 12h00 à NATURAPI LIBOURNE :  
Z.I de la Ballastière – 7 rue de l'Industrie - 33500 Libourne
- Samedi **09 mars 2019** de 8h30 à 12h00 à l'Assemblée Générale du SAGA :  
Salle des Fêtes de Saint Laurent du Médoc
- Samedi **01 juin 2019** de 8h30 à 12h00 à la salle Mozart – Place Mozart - 33400 TALENCE
- Samedi **07 septembre 2019** de 8h30 à 12h00 à la salle Haut-Brion, rue Etienne Dolet - 33400 TALENCE
- Samedi **30 novembre 2019** de 8H30 à 12h00 à l'Assemblée Générale de l'Abeille Girondine :  
Salle Pascal OBISPO (salle polyvalente) - 33240 Lalande de Fronsac

***RESPECTEZ CES DATES, LA DELIVRANCE DE MEDICAMENTS EN DEHORS DE CELLES-CI NE PEUT ETRE  
QU'EXCEPTIONNELLE ET LIEE A UN CAS DE FORCE MAJEURE***

**Notre PSE est consultable à tous moments sur notre site internet ([gdsa33.com](http://gdsa33.com)) et disponible en version papier lors des séances de distribution de lanières.**

Votre carte d'adhérent au GDSA pour 2019 vous sera remise lors de la vente des lanières.

- Vous pourrez acheter deux traitements consécutifs
- Vous pourrez aussi retirer des lanières pour un ami qui ne peut se déplacer ce jour-là s'il est à jour de sa cotisation 2019
- Vous pourrez aussi acheter des pièges japonais, des appâts et des bombes insecticides performants.

### **LE MOT DU VETERINAIRE CONSEIL**

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2018 vient de s'achever et a connu deux faits marquants pour le GDSA.

D'une part la commission de la pharmacie (5/12/2018) a renouvelé l'agrément du GDSA pour la détention et la vente de médicaments pour le traitement de la Varroase et d'autre part, nous avons distribué plus de 4000 paquets de lanières ce qui a permis de traiter plus de 20 000 ruches. Cela représente donc une part importante du cheptel apicole girondin estimé à 25 000 ruches, ce taux de traitement ne peut être que bénéfique pour l'ensemble des ruchers et le GDSA ne peut que vous encourager à poursuivre vos efforts de lutte contre la Varroase.

Dans le but de simplifier la gestion des traitements il a été décidé avec le président, Daniel Gergouil, de référencer pour l'année 2019 de l'Apitraz nd à la place de l'Apivar nd, le principe actif est le même (Amitraz dosé à 500 mg) mais la durée de traitement est beaucoup plus courte : 6 semaines au lieu de 10.

Cela permet de retirer les lanières (aussi ergonomiques que celles d'Apivar nd) des ruches avant qu'il ne fasse trop froid lors du traitement d'Automne, ou bien d'effectuer un traitement complémentaire avant la miellée de printemps.

En ce qui concerne le coût le prix des lanières sera le même : 11 euros le paquet de 10 lanières pour traiter 5 ruches. Une fois tous les cinq ans, conformément au PSE, je vous recommande de faire une alternance avec de l'Apistan nd.

Dans l'intérêt de la santé de vos abeilles, je vous invite à poursuivre vos efforts de traitements, et vous souhaite une bonne année apicole 2019.

Docteur Labécot-Chauvière